

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, mardi le quatrième jour de septembre deux-mille-dix-huit, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Patrick St-Pierre, Martin Boulanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

1.0-OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum, la séance est ouverte.

2.0-ORDRE DU JOUR

Rés. 18-168

Proposé par : Martin Boulanger

Appuyé par : André Drouin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 13 août

4.0 ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses & salaires d'août 2018

5.0 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LECTURE DU COURRIER

7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 Mutuelle de prévention, offre de Novo

8.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Signature d'entente inter-municipale incendie avec East-Broughton & Sacré-Coeur

9.0 TRAVAUX PUBLICS

9.1 engagement de crédits

9.2 avancement travaux : rue Ste-Marie

9.3 horodateur

10.0 HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable 2017

10.2 demande au prog. PRIMEAU (2/3 subv) 2^e phase av Ste-Marie

10.3 plastiques agricoles

11.0 URBANISME

11.1 dév. terrain industriel

11.2 dév. domiciliaire

11.3 info : terrain au bout de l'av des Saules

12.0 LOISIRS ET CULTURE

12.1 dépôt d'un état des versements faits à la Corpo. du Moulin : projet passerelle

13.0 VARIA

. PIIRL : 8Sud

. rés. pers. Âgées au 108 du Domaine

. demande de M. D.Martin

. report de la séance régulière d'octobre

. équipement Kubota

14.0 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

3.0- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 13 août

Rés. 18-169

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE le procès-verbal de la dernière assemblée soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

4.0- ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses & salaires d'août 2018

Rés. 18-170

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité. Somme totale : 87 037,65\$ plus 10 196,41\$ en salaires pour la période 8.

ADOPTÉE

5.0- 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0- LECTURE DU COURRIER

7.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 mutuelle de prévention, offre de Novo

Offre déposée par la firme NOVO SST, aucune décision

8.0- SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 signature d'entente inter-municipale incendie avec East-Broughton & Sacré-Cœur

Informations additionnelles requises à ce propos

9.0- TRAVAUX PUBLICS

9.1 engagement de crédits

9.2 avancement travaux : rue Ste-Marie

9.3 horodateur

Rés. 18-171

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE

Proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : André Drouin

QUE soit autorisée une dépense de 5 000\$ pour carburant, de 1 500\$ pour concassé si besoin, de 1 500\$ pour entretien de véhicules et divers et de 4 000\$ pour calcium à épandre aux entrées 8 Nord et 8 Sud ainsi que quelques endroits problématiques.

ADOPTÉE

Un suivi des travaux de réfection de l'avenue Ste-Marie est présenté par M. le maire

Rés. 18-172

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : HORODATEUR

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Renaud Gosselin

QU'une dépense de 1 800\$ soit autorisée pour l'achat d'un horodateur à installer au garage municipal.

ADOPTÉE

10.0 HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable 2017

10.2 demande au prog. PRIMEAU (2/3 subv) 2^e phase av Ste-Marie

10.3 plastiques agricoles

Mme la dir. gén. dépose le formulaire de l'usage de l'eau potable 2017, approuvé par le Ministère

Rés. 18-173

PROGRAMME PRIMEAU VOLET 2 RENOUVELLEMENT DE CONDUITES AVENUE STE-MARIE

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

Il est proposé par Gino Giroux, appuyé par Renaud Gosselin

ET RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU;
Que la municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU;
Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

ADOPTÉE

M. Martin Boulanger, conseiller, propose que des renseignements soient pris pour une façon de disposer des plastiques agricoles.

11.0 URBANISME

11.1 dév. terrain industriel

11.2 dév. domiciliaire

11.3 info : terrain au bout de l'av des Saules

Point 11.1 et 11.2 à venir. Point 11.3 il n'y a pas d'intérêt

12.0 LOISIRS ET CULTURE

12.1 dépôt d'un état des versements faits à la Corpo. du Moulin : projet passerelle

Mme la dir. gén. dépose son rapport d'avancement des sommes versées, projet passerelles

13.0 VARIA

. PIIRL : 8Sud

. rés. pers. Âgées au 108 du Domaine

. demande de M. D.Martin

. report de la séance régulière d'octobre

. équipement Kubota

PIIRL il n'y a pas d'intérêt, rés. pour personnes âgées : info à venir, demande de M.D.Martin : rejetée.

Rés. 18-174

REPORT DE LA SÉANCE D'OCTOBRE ET TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la séance régulière d'octobre soit remise au 15 du mois à 20h, heure habituelle.

QU'une séance extraordinaire soit tenue le 24 septembre à 19h30.

ADOPTÉE

Rés. 18-175

ACHAT DE CHAINES POUR TRACTEUR KUBOTA

Proposé par : André Drouin

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE soit autorisé l'achat de chaînes pour le tracteur Kubota.

ADOPTÉE

14.0 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 22h45

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén.